

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI
A TEMPS PARTIEL
AU CANADA 1966-1982
PAR
JEAN-MICHEL COUSINEAU

JUIN 1985

DOCUMENT 85-06

L'auteur remercie le professeur Robert Lacroix pour ses commentaires ainsi que monsieur Patrice Venne pour les nombreux tests économétriques et les recherches de données qu'il a effectuées dans le cadre de cette étude financée par le Ministère fédéral du travail.

R E S U M E

L'emploi à temps partiel s'est sensiblement accru à travers le temps au Canada. Cette étude attribue à cinq principaux facteurs les raisons de cette émergence: le taux de participation des femmes, les changements dans la structure industrielle, les taux de fréquentation scolaire et la baisse dans le coût relatif de cette main-d'oeuvre. Ces hypothèses sont tout d'abord explicitées brièvement puis vérifiées empiriquement. Les données utilisées sont trimestrielles et portent sur la période 1966-1982.

A B S T R A C T

Part-time employment has substantially increased through time in Canada. This study suggests that the behavior of labour force participation rates of females, the change in the industrial structure of the economy, the increase in post-secondary school enrolment, and the decrease in the relative price of part-time employment may account for a large part of the explanation of the growth of part-time employment in Canada. First, those hypotheses are briefly discussed, and second, they are tested empirically. The data are quarterly averages for the period 1966 to 1982.

INTRODUCTION

Au cours des vingt dernières années, l'emploi à temps partiel s'est appréciablement développé au Canada. En 1966, il représentait quelque 9,6% de l'emploi total. En 1983, il en représentait 15,4%; il touchait alors 1,650,000 Canadiens.

Sur la sous-période 1976-1983 plus particulièrement¹ on observe que l'emploi à temps partiel s'accroît beaucoup plus rapidement que l'emploi à plein temps. La moyenne des taux de croissance annuelle est de 6,6% pour l'emploi à temps partiel contre 1,1% pour l'emploi à plein temps, (source: Revue économique, Finances Canada, Ottawa, 1984 - page 43). Au cours du dernier cycle économique, on peut observer également que les emplois perdus lors de la récession de 81-82 étaient des emplois à plein temps (baisse de 4,3% de l'emploi à plein temps en 1982), alors que les emplois "récupérés" lors de la reprise de 1983 étaient des emplois à temps partiel (hausse de 7,6% de l'emploi à temps partiel en 1983)².

Compte tenu des effets que peut avoir ce phénomène sur la configuration des marchés du travail, il est important de chercher à savoir ce qui a pu causer pareille expansion de l'emploi à temps partiel et si cette expansion est appelée à se poursuivre dans les années à venir. Cette note a spécifiquement pour objet de soumettre un certain nombre d'hypothèses explicatives de ce phénomène, de les vérifier sur le plan empirique et de faire le départage entre les facteurs les plus importants et ceux qui le sont moins.

1 En 1975, Statistique Canada changeait sa définition de l'emploi à temps partiel pour des emplois de moins de 30 heures par semaine. Auparavant, on considérait également les emplois de moins de 35 heures par semaine.

2 Pendant ce temps, l'emploi à plein temps continuait de baisser de 0,3% en 1983 par rapport à 1982.

que affecte l'importance relative de l'emploi à temps partiel. L'incidence de l'emploi à temps partiel étant plus marquée dans le secteur tertiaire, on s'attend donc à ce que l'importance relative de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total (ETP) dépende directement de l'évolution de l'importance relative de l'emploi dans le secteur des services par rapport à l'emploi total (ER).

1.2 Le prix relatif du travail à temps partiel

Du point de vue de l'entreprise, le travail à temps partiel est un facteur de production qu'elle peut combiner ou substituer avec plus ou moins d'aisance avec le travail à plein temps¹.

En conséquence, selon la théorie économique de la production, si le prix de ces facteurs varie en termes relatifs, les entreprises seront incitées à utiliser davantage du facteur devenu moins cher et à épargner du facteur devenu plus cher. C'est ainsi qu'on s'attend à ce que la demande de travail à temps partiel varie dans un rapport inverse avec son prix relatif.

1.3 L'offre du travail

Si on postule par ailleurs que l'offre de travail est segmentée, on peut distinguer, dès lors, un marché du travail pour l'emploi à plein temps et un autre pour l'emploi à temps partiel. Sous ces conditions, une augmentation exogène de l'offre de travail à temps partiel par

1 Le type de technologie utilisé, la forme de l'organisation du travail ainsi que la nature de la demande (fluctuations de pointe) pour les biens ou services produits, détermineront les possibilités d'ajustement et de flexibilité selon l'industrie visée.

I. LES HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses que nous formulons pour expliquer l'évolution de l'emploi à temps partiel au Canada sont à l'effet que la hausse observée dans l'importance relative de l'emploi à temps partiel serait attribuable 1) à un déplacement de la structure de l'activité économique vers le secteur des services, 2) à la hausse du taux de participation des femmes sur les marchés du travail, 3) à la hausse du taux de fréquentation scolaire des étudiants de niveau post-secondaire et 4) à la baisse dans le prix ou le coût relatif (salaire) du travail à temps partiel à travers le temps. Par ailleurs, nous soumettons comme hypothèse additionnelle que l'emploi à temps partiel agit comme soupape d'ajustement aux fluctuations de la demande sur les marchés du travail. Autrement dit, nous nous attendons à ce que toutes choses égales par ailleurs, l'importance relative de l'emploi à temps partiel dans l'économie varie dans le même sens que l'activité économique, c'est-à-dire qu'elle diminue en récession et augmente en expansion.

Ces hypothèses découlent des réflexions suivantes:

1.1 La structure industrielle

D'un point de vue purement mécanique, l'importance relative de l'emploi à temps partiel dans l'ensemble de l'économie dépend a) de l'incidence de l'emploi à temps partiel par secteur d'activité et b) du poids qu'occupe chacun de ces secteurs dans l'emploi total. Si l'incidence de l'emploi à temps partiel par secteur s'accroît ou encore, si les secteurs d'activité à plus forte incidence d'emploi à temps partiel prennent plus d'importance, l'importance relative de l'emploi à temps partiel dans l'ensemble de l'économie va augmenter. C'est pourquoi on s'attend à ce que le déplacement de la structure de l'activité économi-

rapport à l'offre de travail à plein temps créera des pressions à la baisse sur le prix relatif du travail à temps partiel et accroîtra, toutes choses égales par ailleurs, le niveau relatif de l'emploi à temps partiel dans l'économie (et vice versa s'il s'agissait d'une baisse relative de l'offre de travail à temps partiel).

L'offre de travail serait segmentée entre le temps partiel et le temps plein en raison soit des contraintes, soit des préférences des individus ou groupe d'individus. C'est ainsi que parce qu'elles le préfèrent ou encore parce qu'elles y sont contraintes, un grand nombre de femmes se concentrent sur le marché du travail à temps partiel. Par ailleurs, pour des raisons différentes, les étudiants de niveau post-secondaire constituent un bassin potentiel d'offre de travail à temps partiel qui variera selon les clientèles étudiantes de ce niveau.

C'est pourquoi, sur le plan opérationnel, on peut s'attendre à ce que le taux de participation des femmes sur les marchés du travail et le taux de fréquentation scolaire influencent de façon distincte l'évolution de l'emploi à temps partiel dans une économie.

1.4 La conjoncture économique globale

En vertu des fluctuations conjoncturelles qui caractérisent les économies de marché, les entreprises doivent aussi ajuster leur comportement face à ces situations. Nous prévoyons, à cet égard, que la composition de leur main-d'oeuvre en sera affectée.

Parce qu'à long terme il s'avère plus rentable pour les entreprises d'investir davantage en formation spécifique dans les travailleurs à plein

temps, celles-ci offriront de la résistance à se départir de ces employés en période de récession, tout comme elles auront quelques hésitations à embaucher sur cette base au tout début d'une reprise économique. Le travail à temps partiel n'étant pas de même nature et offrant davantage de flexibilité à cet égard, nous prévoyons que l'importance relative de l'emploi à temps partiel ait un comportement pro-cyclique, toutes choses égales par ailleurs, i.e. que cette importance relative diminue en récession mais qu'elle augmente en expansion. Sur le plan opérationnel, nous nous attendons plus particulièrement à ce que, toutes choses égales par ailleurs, l'importance relative de l'emploi à temps partiel évolue dans le même sens que les déviations du produit national brut par rapport à sa tendance de long terme (mesure empirique du degré d'intensité de l'activité économique).

En résumé, nos attentes sont à l'effet que le niveau relatif de l'emploi à temps partiel par rapport à l'emploi à plein temps (EIP) évolue: 1) dans le même sens que l'emploi relatif dans le secteur des services, 2) dans le même sens que les taux de participation féminin (TPF), 3) dans le même sens que les taux de fréquentation scolaire des étudiants de niveau post-secondaire (TFS: nombre d'étudiants inscrits divisé par la population de 18 à 24 ans), 4) dans le sens contraire de l'évolution du salaire relatif des employés à temps partiel par rapport aux employés à plein temps (salaire secteur des services - WS, sur le salaire dans le secteur manufacturier - WM) et 5) dans le même sens que les déviations du produit national brut par rapport à sa tendance de long terme (PNB').

II. LA VERIFICATION EMPIRIQUE

Afin de vérifier empiriquement les hypothèses de base, nous avons procédé à une analyse de régression multivariée (méthode des moindres carrés ordinaires) mettant en évidence ETP comme variable dépendante et les autres variables du paragraphe précédent comme variables explicatives. Parce que toutes ces variables sont susceptibles d'agir de façon concomitante, il nous apparaissait essentiel d'utiliser une méthode empirique à même de vérifier l'effet de diverses variables agissant de façon simultanée. Ces résultats d'estimation sont présentés en annexe. Nous les commenterons très brièvement.

- Résultats d'estimation

Tel qu'attendu, toutes les variables empiriques retenues pour expliquer l'évolution de l'importance relative de l'emploi à temps partiel sur la période 1966-1982 au Canada (données trimestrielles) sont significatives sur le plan empirique (à l'intérieur d'un intervalle de confiance de 95%) et de signe (sens) attendu. Par ailleurs, on peut observer également que ce modèle, à lui seul, permet d'expliquer 90% de la variance dans l'importance relative de l'emploi à temps partiel au cours de cette période. De tels résultats d'estimation ont donc tendance à confirmer les hypothèses à l'effet que la croissance observée de l'emploi à temps partiel au Canada dépend fondamentalement d'un déplacement de la structure industrielle, d'une participation accrue des femmes sur les marchés du travail, de l'accroissement des effectifs étudiants de niveau post-secondaire et d'une baisse observée du prix relatif du travail à temps partiel par rapport au travail à plein temps¹.

1 Selon nos données et quoique la variable empirique retenue pour mesurer le prix relatif du travail à temps partiel soit imparfaite (tout ce dont nous pouvions disposer), la baisse enregistrée serait de 3,3%. A noter également que le ratio retenu est l'inverse de celui proposé. Il en résulte que le signe attendu est positif.

Par ailleurs, ce modèle serait également en mesure d'expliquer pourquoi les périodes de reprises économiques sont caractérisées par une remontée très marquée de l'emploi à temps partiel: ETP est positivement corrélé à FNB', toutes choses égales par ailleurs.

En somme, cette première analyse des résultats empiriques nous renseigne sur la pertinence de nos hypothèses, mais elle ne nous indique pas lesquels des facteurs considérés ont exercé le plus d'impact sur le phénomène en question. La section qui suit a spécifiquement pour objet d'effectuer ce départage.

Afin de procéder à cette opération, il est nécessaire 1) d'identifier l'ampleur de la variation de l'importance relative de l'emploi à temps partiel sur la période d'observation, 2) de lui rapprocher le produit de la variation des variables explicatives par les coefficients estimés (apparaissant à l'annexe) et 3) d'établir le poids relatif de ces variables dans l'explication du phénomène observé¹.

Au second trimestre de 1966, ETP était égal à 9,6%. Au dernier trimestre de 1982, il était de 15,6%. La différence est donc de 6 points de pourcentage. Parce que l'échantillon changeait en 1975, les données de ETP ont baissé de 3,9 points de pourcentage. La variation totale qui aurait été obtenue si l'enquête n'avait pas changé, est donc près de 10 points de pourcentage. Sur la même période, le salaire relatif passait de 1,162 à 1,203, i.e. une variation de ,041 qui, multipliée par le coefficient de WR (20,58), produit une variation de ,84 point de pourcentage. L'évolution du salaire relatif ne serait donc responsable qu'à 8,4% du changement total ($,84 \div 10$).

Le déplacement de la structure industrielle se mesure pour sa part par un accroissement de (ER) de 57,3 à 70,1, soit un changement de 12,8 points de pourcentage ce qui, multiplié par le coefficient de cette variable, produit un accroissement de 3,4 points de pourcentage dans ETP. Les changements dans la structure industrielle de l'emploi seraient donc responsables pour 1/3 de la montée de l'importance relative de l'emploi à temps partiel.

1 La variation "expliquée" de ETP est égale à la somme des produits des variations de chacune des variables explicatives par leurs coefficients respectifs.

Les taux de participation féminins se sont accrus de 31,0% à 41,4%, soit une différence de 10,4 points de pourcentage ce qui, multiplié par le coefficient de cette variable, produit un accroissement de 3,5 points de pourcentage dans ETP. Un autre tiers de la croissance de ETP serait donc attribuable à l'entrée des femmes sur les marchés du travail.

Finalement, le taux de fréquentation scolaire s'est accru de 16,3% à 30,8%, soit une différence de 14,5 points de pourcentage ce qui, multiplié par le coefficient de cette variable, produit un accroissement de 1,9 point de pourcentage dans ETP. Le changement dans les taux de fréquentation scolaire serait donc responsable pour près de 20% du changement dans l'importance relative de l'emploi à temps partiel.

Au total donc la variation expliquée de ETP par ces variables est de 8,6 points de pourcentage. Le reste est expliqué par les autres variables du modèle ou apparaît dans les résidus. La montée de ETP au cours de la reprise de 1983, peut clairement s'expliquer, pour sa part, par la remontée de l'activité économique qui y a eu lieu.

En somme, on peut dire que les deux principales variables explicatives de la croissance de l'emploi à temps partiel en longue période, sont l'augmentation des taux de participation féminin et le déplacement de la structure de l'activité économique vers les activités tertiaires. Le taux de fréquentation scolaire vient en troisième lieu (un peu moins de 20%) et la baisse du salaire relatif en quatrième lieu (8,4%). A plus court terme, ce serait davantage les fluctuations de l'activité économique qui expliqueraient les déviations par rapport à ces facteurs de plus long terme.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objet de soumettre un certain nombre d'hypothèses pour expliquer la croissance de l'emploi à temps partiel au Canada sur la période 1966-1982, de les vérifier empiriquement et de faire le départage entre les facteurs les plus importants et les facteurs moins importants.

Les hypothèses avancées étaient à l'effet que la croissance du travail à temps partiel était attribuable à un changement dans la structure de l'activité économique, à une augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail, à une augmentation des effectifs étudiants de niveau post-secondaire et à une diminution du salaire relatif du travail à temps partiel par rapport au travail à plein temps. Sur la base d'une analyse de régression multivariée, chacune de ces hypothèses a reçu un certain support sur la plan empirique. Par ordre d'importance, la participation féminine, la structure d'activité, la fréquentation scolaire et le salaire relatif du travail à temps partiel se sont rangés respectivement de la première à la dernière place. Il a été également possible de confirmer l'hypothèse d'un comportement pro-cyclique dans l'évolution de l'importance relative de l'emploi à temps partiel à travers le temps.

Sur ces bases, on peut donc prédire que l'emploi à temps partiel sera avec nous pour plusieurs années encore et qu'il pourra connaître des progrès additionnels. En effet, tant qu'il est prévu que la participation des femmes sur le marché du travail s'accroisse et que la structure industrielle se

déplace davantage vers le secteur tertiaire, on pourra s'attendre à ce que l'emploi à temps partiel prenne davantage d'importance.

Si tel était le cas, il conviendrait donc que l'on s'assure d'en évaluer toutes les implications sur les plans sociaux et économiques, de même qu'il convient de se pencher sur l'état actuel des conditions de travail et les lois qui encadrent ces catégories de main-d'oeuvre en émergence dans l'économie.

ANNEXE STATISTIQUE

Le modèle testé est le suivant:

$$ETP = a_0 + a_1 WR + a_2 PNB_{-2}' + a_3 ER + a_4 TPF + a_5 TFS + a_6 D$$

où ETP = emploi à temps partiel en pourcentage de l'emploi à plein temps (données trimestrielles brutes, 1966 II - 1982 IV, Source: La Population Active, no. 71-001, Ottawa).

WR = rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur manufacturier, divisée par la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des services (données mensuelles brutes agrégées en trimestre, 1966 II - 1982 IV, Source: Emploi, gains et durée du travail, no. 72-002, Ottawa).

PNB_{-2}' = déviation du produit national brut par rapport à sa tendance de long terme exprimée en pourcentage de cette tendance et retardée de deux trimestres (données trimestrielles désaisonnalisées; Les comptes nationaux, no. 13-001, Ottawa). La tendance est calculée sur la période 1960-1982 pour $\ln \hat{PNB} = \hat{a}_0 + \hat{a}_1 t$

ER = emploi dans le secteur tertiaire divisé par l'emploi total, le tout multiplié par 100 (données mensuelles brutes agrégées en trimestre, 1966 II - 1982 IV, Source: La Population Active).

TPF = taux de participation des femmes sur le marché du travail (données trimestrielles brutes, 1966 II - 1982 IV, Source: La Population Active).

TFS = effectifs étudiants de niveau post-secondaire en pourcentage de la population de 15 à 24 ans (données annuelles ayant la même valeur pour chaque trimestre de l'année, Source: L'Éducation au Canada, 81-207, Ottawa).

D = variable dichotomique prenant la valeur 1 avant 1975 et 0 par la suite (effet du changement d'enquête).

Les résultats d'estimations obtenus par l'application des moindres carrés ordinaires sont les suivants:

$$ETP = -46.9 + 20.6 WR + .075 PNB_{-2}' + .267 ER + .342 TPF + .134 TFS + 3.90 D$$

(-6.26) (3.52) (5.12) (2.76) (4.08) (2.37) (11.95)

$$R^2 = .897 \quad F = 86.69 \quad DW = 1.55 \quad NOBS = 67$$

suite....

Les tests "t" apparaissent entre parenthèses sous les coefficients.

Les tests "t" sont tous significatifs au seuil de 5%. Le R^2 se situe à ,897. Le Durbin-Watson prend une valeur intermédiaire qui ne permet ni d'accepter ni de rejeter l'hypothèse d'autocorrélation des résidus.
